



Règlement des 5 kms de Montargis du 14 mars 2027

1. **L'édition 2027** des 5 KM de Montargis, organisée par la section Athlétisme de l'USM MONTARGIS, aura lieu le dimanche 14.. Le départ de la course sera donné à 9 heures.
2. **L'épreuve est ouverte** aux coureurs licenciés et non licenciés à partir de la catégorie MINIME (toute personne née en 2013 et avant).
3. **Pour les licenciés FFA**, la participation au 5 kms est subordonnée à la présentation d'une licence FFA (COMPETITION, PASS'RUNNING ou LOISIR.R) de l'année en cours. **Pour les non licenciés ou licenciés d'une autre fédération**, présentation du PPS (Parcours Prévention Santé) de moins de 3 mois.
4. Le 5 kms est qualificatif pour les championnats de France 2027.
5. **Les catégories d'âges**, définies par la FFA, donneront lieu à un classement séparé. Un « lot » sera remis à chaque arrivant.
6. **Le retrait des dossards** (portés sur la poitrine et maintenus par 4 épingles) sera ouvert sur place à partir de 7 h 30, le samedi de 14h à 17h, stade Champfleuri (route des 7 frères)
7. **L'engagement** du 5 kms devra être obligatoirement accompagné du règlement des droits d'inscription :
10 € par coureur LICENCIE FFA pour une inscription avant le 12 mars 2027
15 € pour les non licenciés FFA. Pas d'engagement sur place.
8. **L'épreuve** se déroule sur un parcours plat sur routes. Départ de la course à 9 heures, Arrivée sur le stade Champfleuri.
9. **La circulation automobile** restera ouverte sur certaines portions dans le sens de la course, sous la surveillance du service d'ordre. Les véhicules d'accompagnement sont interdits. Ravitaillement à l'arrivée.
10. **L'assistance médicale** sera assurée par une équipe de secouristes et un médecin.
11. **L'organisation** est couverte en responsabilité civile et accidents par la police d'assurance de la FFA. Les licenciés FFA bénéficient donc des mêmes garanties. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
12. **Vestiaires et consigne** (non surveillés), WC et douches à disposition au stade Champfleuri.
13. **Les organisateurs** déclinent toute responsabilité en cas de vol, dommage, blessure et défaillance consécutives à un mauvais état de santé.
14. Si l'épreuve devait être annulée en **cas de force majeure**, aucun remboursement de frais ne pourra être effectué. Même remarque pour un incident ou accident empêchant le coureur de prendre le départ.



REGLEMENT du SEMI-MARATHON du 14 mars 2027

L'édition 2027 du semi-marathon de Montargis, organisée par la section Athlétisme de l'USM MONTARGIS, aura lieu le dimanche 14 mars. Le départ de la course sera donné à 10 heures route des 7 frères.

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés à partir de la catégorie junior (toute personne née en 2009 et avant).

Pour les licenciés FFA, la participation au semi-marathon est subordonnée à la présentation d'une licence FFA (COMPETITION, PASS'RUNNING ou LOISIR.R) de l'année en cours. Pour les non licenciés ou licenciés d'une autre fédération, présentation du PPS (Parcours de Prévention Santé) de moins de 3 mois.

Le semi-marathon est qualificatif pour les championnats de France 2027 et compte pour le Challenge du Gâtinais.

Les catégories d'âges, définies par la FFA, donneront lieu à un classement séparé. Un classement par équipe sera effectué suivant le règlement FFA (sur 4 hommes et sur 3 femmes). Un « lot » sera remis à chaque participant et une médaille à chaque arrivant.

Le retrait des dossards (dossards portés sur la poitrine et maintenus par 4 épingles) sera ouvert sur place à partir de 8 heures, et le samedi de 14h à 17h, stade Champfleuri (route des 7 frères)

L'engagement au semi-marathon devra être obligatoirement accompagné du règlement des droits d'inscription par coureur : - Licence FFA 25 € (inscription avant le 12 mars 2027)
- Non licenciés FFA. 35 € Pas d'engagement sur place.

L'épreuve se déroule sur deux tours d'un parcours plat de routes à travers la forêt de Montargis. Départ de la course à 10 heures, route forestière des 7 frères. Arrivée sur le stade Champfleuri. Indication de tous les kilomètres. Ravitaillement aux kilomètres 5-10,5 et 15 ainsi qu'à l'arrivée en respect de la réglementation sanitaire en place à cette date.

ATTENTION : Barrière horaire à mi-course au passage devant le stade 10,5km 1 H 15'

La circulation automobile restera ouverte sur certaines portions dans le sens de la course, sous la surveillance du service d'ordre. Les véhicules d'accompagnement sont interdits.

L'assistance médicale sera assurée par une équipe de secouristes et un médecin.

L'organisation est couverte en responsabilité civile et accidents par la police d'assurance de la FFA ; Les licenciés FFA bénéficient donc des mêmes garanties. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Vestiaires (non surveillés), WC et douches à disposition au stade Champfleuri.

Consigne proche arrivée.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dommage, blessure et défaillance consécutives à un mauvais état de santé.

Si l'épreuve devait être annulée en cas de force majeure, aucun remboursement de frais ne pourra être effectué. Même remarque pour un incident ou accident empêchant le coureur de prendre le départ.